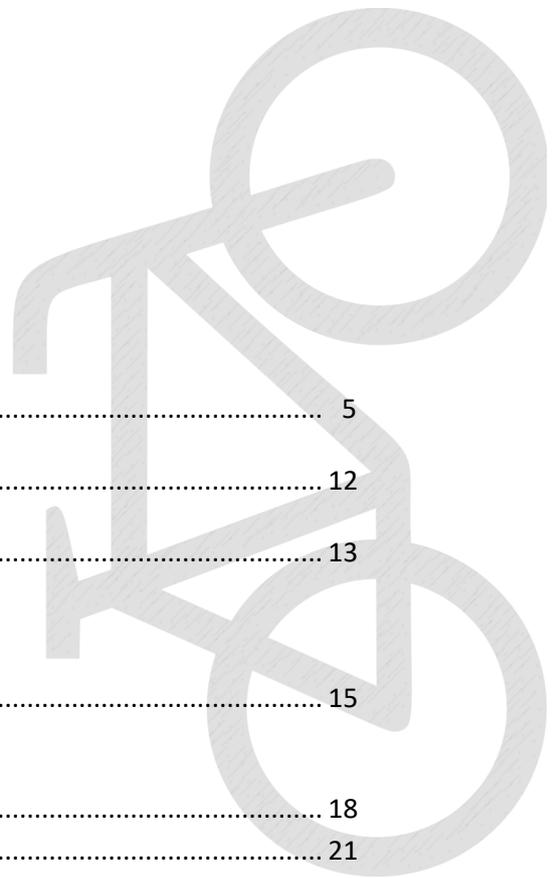


# Compte rendu d'activité 2020



Avec le soutien de :



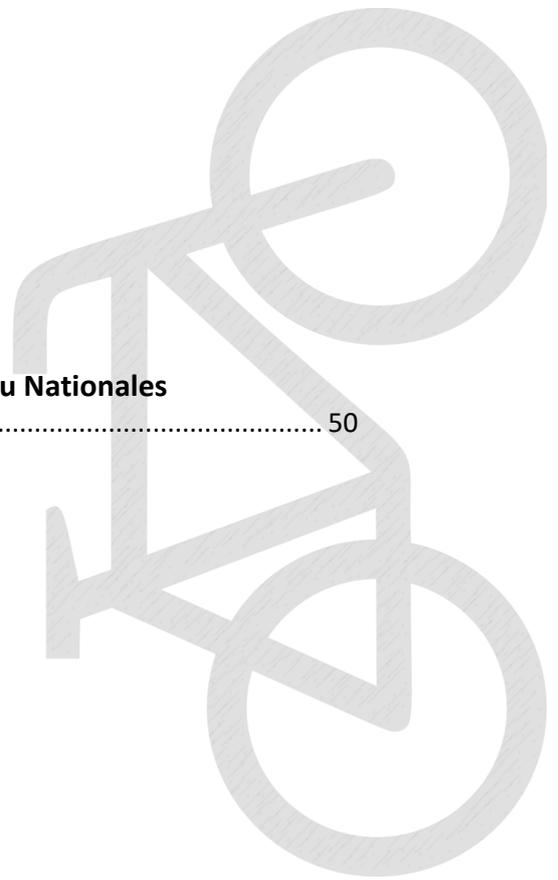


<b>Rapport Moral</b> .....	5
<b>Assemblée Générale, Conseil d'Administration et bureau</b> .....	12
<b>Approche du Développement Durable</b> .....	13
<b>Activité 2020</b>	
<b>1 – Les balades</b> .....	15
<b>2 – Maison du Vélo et atelier</b>	
- La Maison du Vélo .....	18
- Les ateliers mobiles .....	21
- La formation des bénévoles.....	22
- La perm' des Cyclettes .....	24
- Le marquage vélo .....	25
- Récupération de vélos .....	27
<b>3 - L'apprentissage du vélo</b>	
- La vélo-école adultes .....	29
- La vélo-école scolaire.....	30
- Animation Estivale (nouveau en 2019).....	31
- Les séniors.....	32
<b>4 – Nos actions de promotion du vélo</b>	
- Les bourses aux vélos .....	33
- Le défi "j'y vais à vélo" .....	35
- Vélo Fest .....	37
- Metz Rose and Roll Tour .....	38
- Épluchures et Bicyclette .....	39
- Animations en entreprise .....	41
<b>5 – Actions de concertation</b>	
- Pistes cyclables expérimentales .....	42
- Baromètre des villes cyclables .....	45
- Opération « Parlons Vélo » pour les municipales 2020 .....	46
- La carte « Metz Métropole 100 % à vélo » .....	47
- Comité de développement Durable (CODEV) de Metz Métropole .....	48
- Comités de quartier .....	49
- Baromètre Vélo.....	57



## **6 – Participations aux Rencontres Régionales ou Nationales**

- Les journées référents Heureux-Cyclage ..... 50





## Rapport Moral 2020

### Rappel des valeurs de l'association

L'association "Metz à Vélo" a pour objet de promouvoir l'usage du vélo comme moyen de déplacement pratique, économique, non-polluant, silencieux et nécessitant peu d'espace.

Nous étudions avec les usagers, les associations et les pouvoirs publics, les projets d'aménagements, d'arrêtés municipaux ou de campagnes de sensibilisation destinés à permettre la pratique du vélo en toute sécurité sur l'agglomération messine.

### Le rayonnement de "Metz à Vélo"

La reconnaissance de notre association s'accroît d'année en année. Nous sommes de plus en plus souvent sollicités par les médias aussi bien que par des entreprises ou organismes pour intervenir sur des actions de communication ou de concertation, même au-delà de notre territoire (intervention au niveau du SCoTAM ou de la Région Grand-Est).

Nous sommes également de plus en plus sollicités pour participer à des instances de consultation ou d'information (réunions Metz Métropole, CODEV, SCoTAM, ...).

### Fédérations et réseaux

Metz à Vélo est affiliée aux associations suivantes :



#### **La FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette):**

La FUB regroupe aujourd'hui plus de 400 associations de cyclistes urbains. Elle coordonne les échanges d'expériences entre ses associations-membres et vient en appui à tous ceux qui veulent agir pour développer le vélo en ville (particuliers, élus et techniciens des collectivités, bureaux d'études).

Au niveau national, la FUB s'est investie dans de nombreux projets, dont on peut notamment citer :

- **Le baromètre des villes cyclables**, lancé en 2017 : un sondage national auquel 113 000 personnes ont répondu en 2017 et 184 000 en 2019 et qui permet de dresser un palmarès des villes françaises les plus favorables aux cyclistes. Les



détails et les résultats sont accessibles en ligne ici : <https://www.parlons-velo.fr/>

- **La concertation avec le gouvernement pour le lancement du Plan National Vélo.** Voir : <https://www.parlons-velo.fr/plan-velo-mode-d-emploi>
- **L'opération « Parlons vélo » lors des élections municipales**

D'un point de vue pratique, la FUB nous est d'une aide précieuse dans le cadre de nos activités en nous fournissant assistance, aides, conseils, ainsi que la mise à disposition de nombreux supports d'information et de communication. Parmi les nombreux services qu'elle nous offre :

- 🚲 Agrément Services Civiques
- 🚲 Gestion des dossiers ALVEOLE (voir chapitre "ALVEOLE" plus loin)
- 🚲 Centralisation des stages de formation (Initiateur Mobilité à Vélo, Éducateur Mobilité à Vélo, comment organiser une fête du vélo, ...)
- 🚲 Gestion marquage Bicycode® (voir chapitre "marquage Bicycode®")
- 🚲 De nombreux supports de communication (livrets, guides, tracts ou flyers, affiches, droits de projection de films, etc.)



### [L'Heureux Cyclage](#)

L'Heureux Cyclage coordonne le réseau d'ateliers vélo participatifs et solidaires en France. L'Heureux Cyclage regroupe plus de 200 ateliers et favorise ainsi leur développement en se faisant porte-parole auprès des instances nationales et en proposant divers services tels que formations, échanges d'informations via listes mails ou site Internet (<http://wiklou.org/>).



## Les partenaires institutionnels

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, **Metz Métropole** a le statut de métropole au sens de la loi et, à ce titre, est chargée de la compétence « Mobilité ». Depuis cette date, le montant de la subvention qui nous était accordée par la Ville de Metz les années précédentes, a été transféré à Metz Métropole.

En 2020, la **région Grand-Est** nous a accordé une subvention pour la création d'un poste de chargé de communication à mi-temps.

**C'est grâce à ces soutiens que nous pouvons assurer la majorité de nos actions, notamment la location du local pour la Maison du Vélo et une grande partie des charges de salaire.**

## Les partenaires associatifs

**Partenariat Wimoov** : En 2020, nous avons conclu une convention de partenariat avec l'association Wimoov. Wimoov est une association de l'économie sociale et solidaire, implantée en région Grand-Est depuis 2015, qui a pour objectifs de :

- promouvoir et initier le développement de nouvelles pratiques de mobilité,
- sensibiliser et accompagner tous les publics fragiles vers une mobilité autonome, responsable et respectueuse de l'environnement.

Dans le cadre de cette convention, Wimoov oriente leurs bénéficiaires, susceptibles d'être intéressés par l'usage du vélo, vers notre association pour accéder à l'école de vélo adulte ou pour l'entretien de leur vélo ou participer aux balades découvertes.

## Les partenaires entreprises

L'ensemble des vélocistes de la métropole poursuivent leur partenariat en offrant des réductions à nos adhérents ainsi qu'un relais d'informations sur nos activités, et certains vont plus loin en participant, notamment, à la dotation de l'opération « j'y vais à vélo ». **Véloland**, **Loisibike** et **Culture Vélo** sont ainsi les principaux partenaires de cette opération.

D'autres partenaires nous soutiennent lors d'actions particulières telle que **MAIF Prévention** pour des supports de communication et des équipements pour l'école de vélo (gilets de sécurité, panonceaux, etc.).



## Intervention en milieu scolaire

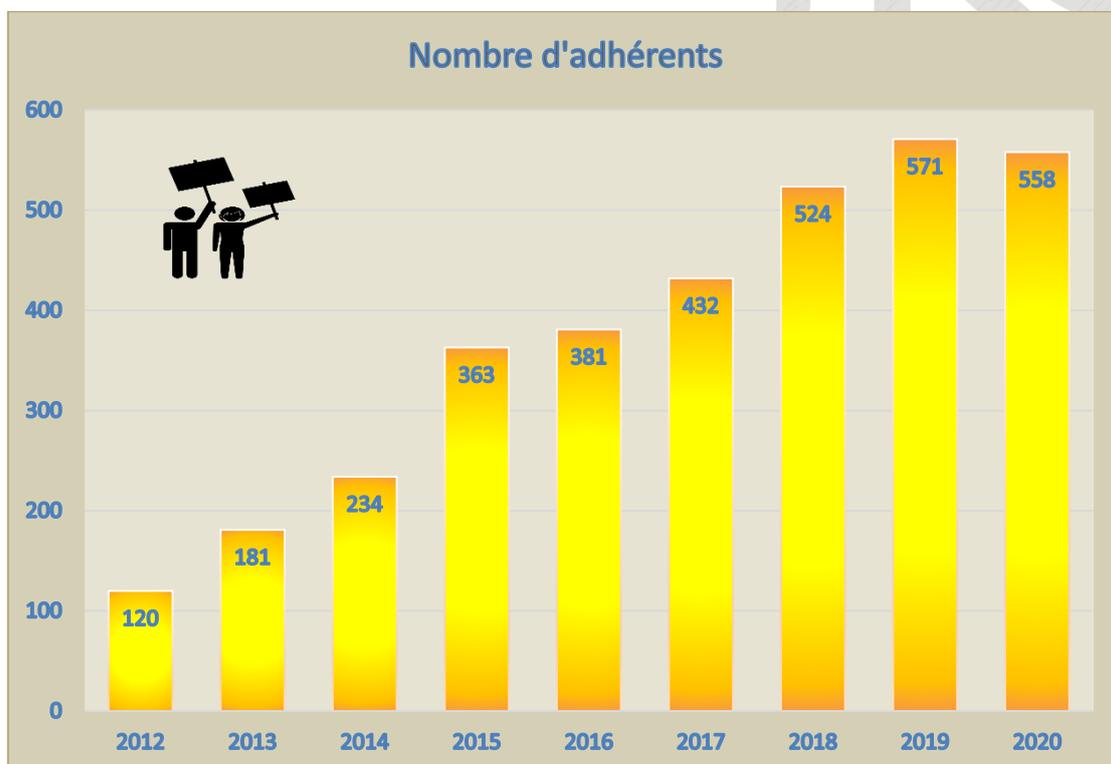
Début 2018, nous avons répondu à l'appel d'offre émis par la Ville de Metz concernant l'animation d'une vélo-école en milieu scolaire et notre candidature a été retenue. Ce contrat porte sur une durée de trois ans. Il s'agit de former à l'usage du vélo, mode « utile » (savoir rouler en environnement routier) pour les enfants de 16 classes de primaire chaque année. Nous avons débuté nos interventions à la rentrée de septembre 2018. Afin d'assurer cette animation, un poste salarié a été créé (voir sous-chapitre "les salariés", plus loin).

## Les adhérents

### Evolution du nombre d'adhérents

Suite à la crise sanitaire et à la fermeture des universités, le nombre d'adhérents étudiants a fortement baissé en 2020 (115 adhérents en 2020 contre 219 adhérents en 2019). Cette baisse a été pratiquement compensée par l'augmentation des autres types d'adhérents.

Au final, et malgré une fermeture totale durant les 2 mois de confinement au printemps et un fonctionnement réduit sur l'ensemble de l'année, le nombre d'adhérents est resté quasi stable en 2020.



A partir du 1er janvier 2020, nous avons appliqué les nouveaux tarifs d'adhésion (votés lors de l'AG 2018) comme suit :

	Anciens tarifs	Tarifs à partir du 01/01/2020
Individuel	15 €	20 €
Couple	20 €	25 €
Famille	25 €	30 €
Etudiant, demandeur d'emploi	5 €	10 €
Nouveau type d'adhésion destiné aux cyclistes de passage (voyageurs)		5 €

La recette enregistrée sur le poste des adhésions en 2020 a progressé de 2 495 € (7 870 € en 2020 pour 5 375 € en 2019).



## Adhésions en ligne

Nous avons mis en place la possibilité d'adhérer à l'association via le site Internet HelloAsso à partir du 7 janvier 2018.

Lien : <https://www.helloasso.com/associations/metz-a-velo/adhesions/adhesion-2020>

**(n'hésitez pas à nous rejoindre !)**

A peu près 20 % du montant des adhésions passent par ce moyen. Le montant des dons est légèrement supérieur lorsque les adhésions se font par ce canal. Le travail de gestion est aussi largement allégé.

## Le rapport avec les adhérents

Les adhérents sont toujours fortement mobilisés et une forte présence lors de nos assemblées générales en est la preuve significative.

**L'écoute de nos adhérents reste une priorité** et nous nous efforçons de relayer au maximum leurs signalements ou propositions auprès des institutions publiques. Nous faisons également redescendre l'information en cas de travaux ou encore de la mise en place de nouvelles infrastructures, le cas échéant.

## Les bénévoles

Sans bénévole, Metz à Vélo n'existerait pas !

Parmi les adhérents, un noyau d'environ **30 bénévoles actifs** participent à la réussite de nos animations et actions. Les bénévoles représentent ce que nous avons de plus précieux : le capital humain.

En 2020, nous avons enregistré :

**Près de 4000 heures** de bénévolat représentant **environ 3 Équivalents Temps Pleins**.

Nous développons de plus en plus les formations et participations à différents rendez-vous nationaux (rencontres FUB ou Heureux Cyclable par exemple), à destination des bénévoles.

**Nous devons à tous les bénévoles un grand merci. Et c'est une certitude, l'usage du vélo progresse grâce à eux !**



## Personnel de l'association

Jennifer LOMBARD, qui était en charge de l'animation de l'atelier mécanique depuis 4 ans a quitté l'association fin novembre pour s'installer comme auto-entrepreneur dans la réparation de cycles sur l'agglomération (<https://labicyclette libre.fr/>). Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle activité.



**Arnaud FONTAINE**, en service civique depuis le mois d'août, a repris le relais pour l'animation de l'atelier. Arnaud a une formation supérieure STAPS (Sciences et Technique des Activités Sportives et Physiques). Passionné de vélo, il désire s'orienter dans ce domaine. Il a également activement participé au programme de la vélo-école scolaire en secondant Julien (voir ci-dessous). Arnaud doit suivre une formation « mécanique vélo » en alternance sur l'année 2021.

Suite au départ de Rémi ECHERBAULT à la fin de son contrat en août 2020, **Julien DOH** nous a rejoint en septembre pour prendre en charge **l'animation de la vélo-école scolaire et adultes**. Julien a une formation STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) suivi d'un master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation). Il a par la suite exercé en tant que professeur des écoles stagiaire sur plusieurs années.

Il suit actuellement la formation d'Educateur Mobilité à Vélo. Julien participe également à l'animation de l'atelier en soutien à Arnaud, et pour se former à la mécanique vélo.



Grâce à une aide de la région Grand-Est, nous avons ouvert en 2020 un poste de **chargé de communication et événementiel** à mi-temps. **Marie MADEC** nous a ainsi rejoints en mai. Marie a une Maîtrise en Communication. Elle gère les supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, affichages, dépliants...), le relationnel avec les institutions ou les entreprises, l'agencement et le visuel de la Maison du Vélo et organise nos événements tel que le défi « J'y vais à vélo ».



## L'assemblée générale, le conseil d'administration, le bureau

Notre assemblée générale annuelle se déroule depuis quelques années sur le dernier samedi du mois de janvier.

L'assemblée générale clôturant l'année 2019, en date du samedi 25 janvier 2020, a élu le **conseil d'administration** qui s'est ensuite réuni le 7 février 2020 pour élire le **bureau** comme suit :

**Tableau 3 : C.A. de l'association**

	Responsabilité	Nom	Prénom
Bureau	Président	RIBON	Hervé
	Vice-président	BAUDRY	François
	Trésorier	NAGEL	Edmond
	Trésorière adjointe	DOUSSOT	Véronique
	Secrétaire	DELLA VEDOVA	Isabelle
Assesseur	Assesseur	FERRIE	Jean-Claude
	Assesseur	BLANCMUNIER	Jean-Paul
	Assesseur	TANG	Hong
	Assesseur	TCHOROWSKI	Pascal

Généralement, le C.A. se réunit une fois tous les deux mois. Une réunion « Animations » a lieu en alternance tous les deux mois. Les bénévoles ou salariés de l'association peuvent assister à ces réunions.

D'autres réunions plus spécifiques sont également organisées tout au long de l'année sur des thèmes ou animations précises.



## Approche du Développement Durable : respect de l'environnement, aspects culturels

Notre association s'attache à réduire au maximum son empreinte carbone et les nuisances environnementales.

La quasi-totalité des déplacements de personnes, comme des marchandises, se fait à vélo ou en bus ou en train et, en cas d'impossibilité d'utiliser ces moyens de transport, c'est le covoiturage ou l'autopartage qui sont préconisés.

Une remorque vélo de grande capacité à également être acquise dans le cadre du projet « Épluchures et Bicyclette » (voir chapitre plus loin) en partenariat avec [l'association MOTRIS](#) qui nous permet, par exemple :

- d'apporter les matériaux (ferraille, pneus usagés) en déchetterie ;
- d'aller collecter des vélos que l'on nous donne à titre de récupération, notamment lorsque ces vélos ne sont pas en état de rouler ;
- de transporter les vélos pliables de l'École de vélo lors des interventions externes (école de vélo externalisée ou animations) ;
- de transporter le matériel nécessaire pour la vélo-école scolaire.



**Nous achetons localement les produits, dans la mesure du possible.** A titre d'exemple, les banderoles « Metz à vélo », les plaques de guidons pour l'opération « Allons-y à Vélo », les impressions d'autocollants, d'affiches et de dépliants etc., sont achetées auprès d'entreprises ou d'associations locales.



Pour les collations lors de nos animations, nous nous faisons livrer par les vélos-taxis locaux et sélectionnons des produits locaux dans la mesure du possible.

L'équipement de nos locaux (établis, meubles, ...) provient en quasi-totalité de la récupération, dans la droite ligne du projet de Metz Métropole relative à l'économie circulaire.

Cette attention portée au respect de l'environnement, **nous sert également de modèle** vis-à-vis de nos adhérents, ou personnes de contacts, permettant de faire évoluer les mentalités. A titre d'exemple, lors de la planification d'un déplacement, alors que le premier réflexe serait d'utiliser la voiture, nos préconisations font en sorte de modifier ce comportement et de réfléchir à toute autre possibilité limitant l'impact sur l'environnement.

Nous portons aussi attention à **valoriser les atouts et le patrimoine** de Metz Métropole et de la région lors des balades au cours desquelles des sites d'intérêt sont visités. Nous avons également un partenariat avec l'association « Chouette Balade » (voir le chapitre « balades » plus loin) spécialisée en visites à caractère historique. Il est prévu aussi de développer des activités en lien avec l'agence « Inspire Metz ».

Sans oublier notre activité de récupération de vélos et de pièces détachées permettant de **réduire les déchets**, autant que de limiter la pollution due à la fabrication et au transport de vélos neufs provenant souvent de pays éloignés. Mais aussi **à chaque fois qu'un automobiliste abandonne sa voiture**, ou en réduit son usage, c'est une forte réduction de déchets à la source qui en résulte (réduction du véhicule lui-même : plus d'une tonne), mais aussi des déchets et consommation d'énergie nécessaire à sa fabrication.



Metz à vélo organise des balades diversifiées afin de répondre aux souhaits de différents publics :

### **Les balades découvertes**

Cette activité existe depuis de nombreuses années et permet à ceux qui veulent se promener à vélo le dimanche matin et le mercredi matin, de découvrir des itinéraires cyclables et des sites d'intérêt autour de Metz et ses environs.

Ces balades, **d'une vingtaine de kilomètres sans difficulté particulière**, sont accessibles à tous. C'est aussi l'occasion de se remettre en selle pour les personnes qui n'ont pas roulé depuis longtemps.

Les parcours et les détails pratiques sont annoncés trois ou quatre jours en amont par mail, via notre newsletter et sur Facebook. Suite aux balades, l'avis des participants est pris en considération pour les améliorer.

En 2020, nous avons organisé **3 balades sur ce format pour découvrir les pistes cyclables expérimentales** installées lors du déconfinement en mai.

Nous avons également encadré 2 balades en septembre dans le cadre **des journées du patrimoine**, voir les photos :

- samedi 19 septembre : <https://photos.app.goo.gl/YEzGei5Ao3y9SX8X9>
- dimanche 20 septembre : <https://photos.app.goo.gl/8XQrnFNYGFMPHFZt6>



## Les balades « explorations » sur la journée



Des personnes qui ne souhaitent pas faire du vélo sportif mais désirent toutefois faire des sorties durant une journée sur des parcours de 60 à 100 kilomètres, sur véloroutes ou itinéraires touristiques :

- Boucle de la Moselle, départ et/ou retour en train avec le vélo ;
- Véloroute vers Nancy ;
- Véloroute vers le Luxembourg et l'Allemagne.

Quelques sorties ont été organisées sur ce format en 2020 mais avec un nombre réduit de participants.

## Les "Chouettes balades"



En partenariat avec l'association "[Chouette Balade](#)" qui organise des visites guidées. Ces balades d'une cinquantaine de km se déroulent sur la journée avec pique-nique tiré du sac.

Trois balades ont été organisées sur ce format en 2020. Chaque sortie regroupant entre 40 à 50 participants. Les photos sont accessibles sur les liens ci-dessous :

["Route des vins"](#) - dimanche 5 juillet 2020

["Sur les pas de la Reine Henriette"](#) - dimanche 26 juillet 2020

["Sur les pas de la Fée Electricité"](#) - dimanche 6 septembre 2020



## Les balades « techniques »

Afin d'effectuer des repérages et voir quelles sont les possibilités d'améliorer les parcours cyclables dans l'agglomération messine, des balades techniques sont organisées entre adhérents, mais aussi avec les services en charges des investissements, des transports urbains



ou des mobilités actives, notamment des techniciens et des élus. Ces visites de « terrain » sont aussi l'occasion de voir les progrès réalisés mais aussi de mieux ressentir les difficultés des parcours que peuvent rencontrer les cyclistes.

Les informations récoltées sont portées sur une carte dans un système d'information géographique (SIG) et les points à traiter sont transmis aux services en charge des aménagements ou de leur entretien auprès de Metz Métropole.

Un album photos est ainsi constitué pour réaliser, le cas échéant, des propositions techniques bien documentées pour certains parcours, notamment les traversées de la Moselle, de l'autoroute A31, du canal de Jouy, des voies de chemin de fer.

Étant donné le contexte sanitaire, et le manque de disponibilité des personnes impliquées sur cette activité, il n'a pas été possible d'organiser des balades sur ce format en 2020.



La Maison du Vélo est un lieu qui permet d'engager des actions plus élaborées et de sensibiliser le public à la pratique du vélo au quotidien.

A la Maison du Vélo, il est possible :

- 🚲 de trouver des informations pratiques et recevoir des conseils techniques
- 🚲 d'apprendre à entretenir et à réparer son vélo
- 🚲 de marquer son vélo avec Bicycode®
- 🚲 d'apprendre la conduite du vélo en ville
- 🚲 de participer aux réunions, aux conférences-débats, ...

La Maison du Vélo est un véritable lieu de rencontres et de communication autour du vélo au quotidien et **participe largement au développement de l'usage du vélo sur l'agglomération messine.**

La Maison du Vélo a été **inaugurée en octobre 2014**. Durant la première année, les périodes d'ouverture étaient alors assurées par des bénévoles les mercredis après-midi et les samedis matin.

Depuis **octobre 2016**, suite à l'embauche de Jennifer en tant qu'animatrice atelier, **nous avons pu ouvrir 4 jours par semaine** (du mercredi au samedi).

A partir de 2019, le nombre de visites devenant de plus en plus important, nous avons été amenés à rechercher un nouveau local mieux adapté. Nous avons ainsi **déménagé en septembre 2020** au 3 avenue Leclerc de Hauteclocque sur un nouveau local réparti comme suit :

- Un rez-de-chaussée de 140 m<sup>2</sup> :
  - 100 m<sup>2</sup> réservé à l'atelier où sont installés 7 postes de travail :



- 4 postes individuels avec les outils courants à disposition
- 1 poste dédié « roues » pour dévoilage et rayonnage
- 1 poste « crevaison »
- 1 poste réservé avec les outils spéciaux pour réparation technique
- 40 m<sup>2</sup> d'espace convivial et de documentation
- Un sous-sol de 530 m<sup>2</sup> avec :
  - 1 poste de travail bénévole pour démontage ou réparation des vélos de l'association
  - 1 salle de réunion / formation
  - Le reste en espace de stockage
- Un bureau de 30 m<sup>2</sup> indépendant accessible par la cour interne

Il devient ainsi possible d'accueillir beaucoup plus de personnes et le stockage des pièces et des vélos est grandement facilité.

Voir le reportage de France 3 Lorraine présentant ce nouveau local en octobre 2020 :

[https://www.youtube.com/watch?v=lzMIFEGs\\_7U](https://www.youtube.com/watch?v=lzMIFEGs_7U)

Les horaires d'ouverture actuels sont les suivants :

**lundi 10h à 16h (uniquement réparation des vélos récupérés et bénévolat, voir plus loin)**

**mercredi, jeudi, vendredi 14h à 18h**

**samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 18h**

Les adhérents peuvent utiliser l'atelier de la Maison du Vélo aux horaires d'ouverture au public. Ils peuvent être conseillés par une personne de permanence, bénévole ou salariée.

Dans tous les cas, les réparations sont exécutées par les adhérents eux-mêmes et sous leur responsabilité.

Des pièces détachées d'occasion, récupérées sur des vélos donnés et des pièces neuves pour remplacement des pièces d'usures (tels que câbles, gaines, patins de freins, ...) sont disponibles.

Les adhérents ont également la possibilité de laisser leur vélo sur place si la réparation nécessite plusieurs jours ou simplement si l'adhérent doit aller acheter une pièce de rechange.

Nous avons enregistré au total environ **1000 visites sur l'année 2020** (pour environ 1 900 en 2019)



Environ **600 visites pour entretien ou réparation**. Les réparations les plus courantes sont : crevaison / changement patins de freins / changement câble et/ou gaine frein ou dérailleur / changement de pneu / réglage dérailleurs AV ou AR / réglage freins / réglage vélo (hauteur et recul de selle, réglage cintres) / changement de chaîne et cassette / pignon / dévoilage de roue, ...

Nous avons eu également **300 visites pour des demandes de renseignements**, généralement :

- conseils sur le choix d'un vélo / choix de matériels et équipements ;
- informations sur l'usage du vélo en ville ;
- informations sur les possibilités de location de vélos en ville (Vélomet) et leur fonctionnement ;
- informations sur les itinéraires (carte des itinéraires cyclables) ;
- renseignements sur les activités de l'association.

Nous délivrons également de nombreuses informations sur les moyens de combiner les différents modes de déplacements (multi-modalité) en utilisant notamment le TER ou l'autopartage (CITIZ mettant à disposition des voitures sur la ville de Metz) ou le covoiturage.

A cela s'ajoutent près de **125 visites pour marquage Bicycode®** (voir plus loin).

## Les Lundis « Bénévélo »

Tous les lundis de 10h à 16h généralement, la Maison du Vélo est ouverte aux bénévoles qui viennent aider l'association en démontant ou réparant des vélos ou en participant à l'aménagement et l'entretien du local ou aux tâches administratives.

## Dispositif « Coup de pouce vélo »

Pour accompagner le déconfinement, en mai 2020, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, en partenariat avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), a lancé le dispositif « coup de pouce vélo » : une prime jusque 50 € pour remettre en état un vélo.

Nous avons adhéré à ce programme dès le début et réalisé une centaine d'opérations de réparation dans ce cadre.

# Les ateliers



# mobiles

Afin d'encourager le développement du vélo sur des zones plus excentrées, ou sur des communes externes à Metz Métropole, ou à l'occasion d'animations, nous proposons des ateliers mobiles tout au long de l'année.

Dans ce cadre, les services peuvent être les suivants :

- Informations et documentation (cartes, dépliants, ...)
- Diagnostic sur l'état de son vélo
- Marquage Bicycode®
- Auto-réparation avec les conseils de la personne encadrante
- Petit réglage ou réparation de base

Selon la demande ou le type d'animation, nous pouvons aussi proposer des actions sous forme de conférences ou des balades sur des itinéraires proches.

En 2020, nous sommes intervenus pour le compte de :

- 🚲 l'Hôtel de Région Grand-Est lors de la semaine de la mobilité en septembre.

# La formation

## des bénévoles

Depuis octobre 2018, nous avons mis en place des **demi-journées de formation internes destinées aux bénévoles** qui participent aux permanences de la Maison du Vélo. Ces formations ont lieu généralement le matin **tous les 3<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois**.

Ces matinées permettent également de s'accorder sur les principes de fonctionnement de la Maison du Vélo et sur les méthodes de réparation et les formalités administratives ou comptables.

Les thèmes déjà abordés en 2018 et 2019 :

- Enregistrement des adhésions sur le logiciel de compta
- Gestion des adhérents sur la Newsletter
- Émission des cartes d'adhérent
- Enregistrement des opérations de caisse
- Principe de classification des pièces de rechange et des vélos stockés
- Formalité pour la mise en vente d'un vélo d'occasion
- Utilisation des outils spéciaux

Quelques formations de ce type ont eu lieu en 2020, la plupart en vidéo-conférence.

Et des thèmes à prévoir :

- Poursuite sur l'utilisation des outils spéciaux
- Marquage Bicycode® des vélos
- Accueil des personnes
- Gestion de la documentation et des cartes



- Informations sur les itinéraires cyclables sur la métropole, ainsi que sur le Grand-Est, la France et l'International (carte GéoMetzMétropole, carte papier, applications numériques....)
- Informations sur les moyens de stationner son vélo sur la métropole (boxes vélos place Coislin, près de la gare, place de la République, etc.)
- Informations sur les possibilités de location vélos sur Metz Métropole (Vélomet)
- Informations sur la multimodalité : SNCF et TER (différents tarifs, emport de vélo, etc.) autopartage (Citiz), covoiturage, locations de voiture (classique ou entre particuliers)
- Les applications de cartographie et GPS pour le vélo (utiles pour l'organisation des balades entre autres)

## Formations au quotidien

En plus de ces formations planifiées, l'atelier est un moyen de former tout au long de l'année, des adhérents et des bénévoles en regardant, expérimentant, discutant et échangeant autour de la petite reine.

Ainsi cette année, Arnaud, volontaire service civique a été formé à la mécanique et à la culture vélo tout au long de sa mission. Il est maintenant autonome et peut conseiller les adhérents pendant les permanences.

Depuis septembre 2019, l'association reçoit aussi un stagiaire, Étienne, dans le cadre d'une formation CQP (Certificat de Qualification Professionnel) Mécanicien Cycles à Paris sur 2 ans. Étienne est non-voyant, et vient tous les samedis « bouffer de la ferraille » selon son expression. Au terme de sa formation, il devra entièrement monter un vélo en 3 heures. Grâce à l'atelier, et aux personnes présentes, il peut compléter sa formation en travaillant sur tout type de vélos en plus ou moins bon état. De plus, grâce au réseau de l'Heureux Cyclage, des échanges sont établis entre les ateliers.



## La Perm' des Cyclettes

Courant 2019, une permanence en non mixité choisie sans homme cisgenre\* a été mise en place : La Perm' des Cyclettes.

Ce projet a vu le jour après avoir constaté que dans l'atelier, les hommes sont beaucoup présents avec, malheureusement, beaucoup d'idées reçues. Les femmes sont peu présentes et souvent opprimées par des comportements sexistes ou misogynes. La réflexion sur ce sujet a été alimentée par les expériences similaires que d'autres ateliers du réseau Heureux Cyclables ont lancées.

*\*Cisgenre : une personne dont l'identité de genre et en concordance avec le genre qui lui a été assigné à la naissance.*

*Le mot est construit par opposition à celui de **transgenre**, pour une personne qui s'identifie à un autre genre que celui de son sexe biologique et assigné à sa naissance.*

<https://fr.wiktionary.org/wiki/cisgenre>



Une permanence a ainsi été planifiée **tous les**

**2èmes mercredis de chaque mois de 17h à 19h.**

Ces séances sont animées par Jennifer. Ainsi les femmes qui se sentent mal à l'aise dans le monde de la mécanique peuvent venir sans être jugée et sans recevoir de propos machiste et ainsi faire de la mécanique dans une bonne ambiance.

Voir l'article sur notre site Internet : <https://www.metzavelo.fr/perm-des-cyclettes/>

En 2020, nous avons pu organiser 6 séances avec généralement une dizaine de personne présentes.



En France, plus de 400 000 vélos sont volés chaque année dont plus de 100 000 sont retrouvés abandonnés. Faute d'identification, les vélos retrouvés ne peuvent pas être restitués à leur propriétaire. Le vol décourage une partie des cyclistes : près d'un quart des cyclistes victimes de vol renoncent à racheter un vélo. Les cyclistes qui rachètent un vélo après le vol se contentent bien souvent d'un vélo d'occasion. Globalement, le vol tire le marché vers le bas et fait perdre 80 000 cyclistes par an.

Le marquage Bicycode® consiste à graver un numéro sur le cadre du vélo à l'aide d'une machine spécifique. Le vélo est ainsi répertorié dans une base de données nationale. Seuls les organismes de police ont accès aux informations de la base de données (coordonnées du propriétaire). Cependant, un particulier désirent acquérir un vélo d'occasion, peut également savoir si un vélo précis a été déclaré volé ou non.

#### LOISIRS

### Metz à vélo grave contre le vol



Un poinçon industriel grave dans le cadre, bien en vue, un numéro unique, répertorié dans une base de données. Photo Karim SARI

Pour la journée Portes ouvertes de la Maison du vélo, demain, l'association Metz à vélo propose de graver les cadres, grâce au Bicycode, une base de données nationales.

Cette innovation marque aussi le début des animations de 2015 : ateliers de réparation, libre-service de dépannage, école de vélo pour adultes. Metz à vélo entend ainsi contribuer à la promotion du vélo par tous les moyens possibles.

En 2020, nous avons marqué **125 vélos** (contre 160 en 2019).

A noter que l'opération de marquage est toujours accompagnée **d'une sensibilisation au risque de vol** notamment auprès des personnes néophytes qui ne sont pas toujours conscientes de la fréquence de ce problème. Nous avons eu le témoignage d'un étudiant qui s'est fait voler son vélo dès la première semaine !

Un dépliant reprenant ces conseils ainsi qu'une liste des tests d'antivolés réalisés par la FUB sont également remis à chaque cycliste. Une démonstration



de la facilité avec laquelle on peut couper un antivol d'entrée de gamme est même parfois réalisée sous les yeux de la personne (très convainquant en général !).

Nous délivrons également des informations à travers les médias pour lutter contre le vol et mieux informer les cyclistes.

## 8 METZ ET SES QUARTIERS

Vendredi 25 mai 2018

**METZ** Loisirs

# Vol de vélo : limiter les risques

Nombreux sont ceux qui souhaiteraient se déplacer davantage à vélo. Souvent, la peur du vol les en dissuade. Voici quelques astuces pour éviter de se retrouver sans monture.

### 1 Bien choisir l'antivol

« Chaque semaine, une personne au moins vient me dire qu'elle s'est fait voler son vélo. La plupart du temps, c'est parce qu'il n'était pas attaché. Ou alors avec un simple antivol à câbles. Et là, une pince coupante suffit pour l'ouvrir. » Hervé Ribon, président de l'association Metz à vélo, conseille l'antivol en U, en acier traité, « c'est le plus sûr ». L'antivol pliant dit « mètre de menuisier », ou la chaîne en métal, sont aussi bien notés par la Fédération des usagers de la bicyclette. Reste le coût, de 25 à plus de 40 € selon les modèles. Et pensez à garder une clé de secours, car si vous la perdez, seule une scie circulaire pourra libérer votre vélo.

### 2 Se garer en lieu sûr

« Il faut éviter les recoins, préfé-



Hervé Ribon : « C'est toujours désagréable de se faire voler son vélo. Mais il faut relativiser. Si les plus beaux et les plus chers sont les plus convoités, la plupart coûtent le prix d'un plein de voiture. »  
Photo Maury GOLINI

rer des lieux de passage. Et bien attacher le cadre du vélo et la roue avant – plus facile à démonter – à

un support inamovible. Même pour une course de quelques minutes. Même dans sa cour ou son

garage. » Hervé Ribon conseille également l'usage des « bike box », des garages fermés sécurisés. Deux ont été installés place de la République et sur le parvis des Arènes. Trois autres suivront. Et ils sont gratuits jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

### 3 Opter pour le Bicycode®

Certaines associations et les marchands de vélo sont habilités à graver ce numéro unique. Il va de pair avec un passeport. « Ces numéros sont recensés dans une base de données accessible par la police. » Le Bicycode® « peut avoir un effet dissuasif et surtout, il permet de retrouver le propriétaire d'un vélo volé ». Un acheteur peut également vérifier sur Internet si le vélo qu'il convoite a été déclaré dérobé. Son coût : 8 €. Metz à vélo le facture 5 € à ses adhérents, « de plus en plus nombreux à y recourir ».

### 4 Les alternatives ?

Vous pouvez choisir un vélo pliant, que vous pourrez ranger dans le coffre de votre voiture ou chez vous. En plus, c'est le seul à

## Bourse demain

La 12<sup>e</sup> bourse de Metz à vélo se déroulera demain. Les personnes qui souhaitent vendre sont invitées à déposer leurs bicyclettes ce vendredi de 17 h à 18 h 30 et demain samedi de 10 à 12 h, dans la cour de l'école Saint-Eucaire. 2 € de frais de dépôt seront demandés. La vente se déroulera samedi, de 14 à 17 h. « Il devrait y en avoir environ 150, de 40 à 100 €. Et les vélos enfants seront vendus aux alentours de 15 € », indique Hervé Ribon.

> Contact : 03 55 80 92 91.

être admis – une fois plié – dans les transports en commun. Seul écueil, il est plus cher qu'un vélo traditionnel. L'autre solution est de louer un vélo. À l'année, ou occasionnellement, auprès de sociétés comme Indigo Weel ou Vélomet. « Ce n'est pas cher du tout, et vous n'avez pas à vous occuper de l'entretien. »

S. C.

Article Républicain Lorrain du 25 mai 2018

# Récupération de vélos



Durant toute l'année et plus particulièrement durant La **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)**, nous récupérons les vélos inutilisés afin de les remettre en état ou d'en récupérer les pièces.

Les objectifs sont multiples :

- 🚲 permettre de s'essayer au vélo pour un prix modique et sans craindre le risque de vol ;
- 🚲 donner aux personnes à faible revenu, un moyen de déplacement, sachant qu'ils vont également pouvoir l'entretenir à la Maison du Vélo pour un coût modique ;
- 🚲 et, bien sûr, réduire la quantité de déchets.

Nous constatons que de **nombreux vélos, certains en bon état, sont toujours jetés dans les bennes des déchetteries** et cela malgré nos demandes répétées de pouvoir procéder à leur récupération, sous forme d'une zone de réemploi, par exemple, à prévoir dans les déchetteries (comme cela se fait déjà pour d'autres types de déchets : pneus, électronique, etc.).

Nous proposons la **récupération de vélos** soit en dépôt à notre local soit à domicile : pour cela nous nous rendons sur place, à vélo, **avec notre remorque vélo de grande capacité** (voir la section « Épluchures et Bicyclette » plus loin).



Nous proposons également tout au long de l'année des diagnostics vélo à toute personne (adhérente ou non-adhérente).

Au cours de l'année 2020, **environ 50 vélos ont été récupérés dont 43 remis en état et revendu** pour un montant total de 1905 €.

**Un vélo remis en état = un déchet en moins = un vélo en moins à fabriquer <sup>(1)</sup>**

*(1) des déchets et de l'énergie en moins lors de la fabrication, mais aussi moins de transport (souvent à partir de l'autre bout de la planète)*



# La vélo-école adultes

“ Cette expérience m’a laissé envisager un futur en tant qu’adepte du vélo, c’est-à-dire un futur où je pourrai envisager d’opter pour l’option vélo dans mon choix de déplacements ”

SOFIANE, 28 ANS  
Elève de l'école de vélo pour adultes



Nous avons démarré la vélo-école pour adultes en 2014. Cette formation s’adresse à deux publics différents :

 **Les personnes qui n’ont jamais fait de vélo** : il s’agit d’abord d’acquérir la maîtrise du vélo depuis l’équilibre jusqu’aux virages et freinages et ensuite d’apprendre à rouler en ville.

 **Les personnes ayant appris à faire du vélo dans leur jeunesse** mais n’ayant pas pratiqué depuis. La

formation consiste ici à apprendre à rouler en sécurité en ville.

La Ville de Metz met à disposition de notre association 5 vélos pliables pour la vélo-école adultes que nous complétons avec des vélos de récupération remis en état.

L’équipe de formation est maintenant composée de Julien Doh (salarié), Alain Lerouge et Sylvie François (bénévoles).

En 2020, Les cours étaient organisés sur 2 ou 3 demi-journées par semaine quasiment tout au long de l’année (sauf périodes de confinement).

Le dispositif « Coup de pouce remise en selle » lancé courant mai 2020 par le gouvernement a boosté la participation à l’école de vélo : 27 adultes ont participé (contre 16 en 2019) répartis sur 58 cours et représentant au total 151 cours/personne.





# La vélo-école scolaire

Début 2018, nous avons répondu à l'appel d'offre émis par la Ville de Metz concernant l'animation d'une vélo-école en milieu scolaire et notre candidature a été retenue. Ce contrat porte sur une durée de trois ans.

Il s'agit de former les élèves à l'usage du vélo, mode « utile », c'est-à-dire **savoir rouler en environnement routier**. Cette formation s'inscrit notamment dans le cadre **de l'éducation à la sécurité routière**, mise en place par l'Éducation Nationale pour permettre aux enfants d'acquérir les comportements pouvant ainsi les protéger des dangers de la circulation et les faisant tenir compte des autres usagers de l'espace routier.

**Sont concernés, pour chaque année scolaire**, les enfants de 16 classes de CE2, CM1 ou CM2, **soit environ 400 élèves**, situées sur le territoire de la Ville de Metz : 8 classes sur une session au printemps (de mars à juin) et 8 autres classes sur une session d'automne (de septembre à novembre). Chaque classe reçoit 7 séances de formation de 1h30.

En 2020, suite au confinement, la session de printemps a été annulée.

**8 classes ont été formées** lors de la session d'automne dans le cadre du contrat avec la Ville de Metz et **2 autres classes dans le cadre du programme ALVEOLE** (construction de parkings vélos aux abords des écoles associée à une formation, voir : <https://programme-alveole.com/>), ce qui représente au total **212 élèves formés sur l'année 2020**.



Organisée par la Ville de Metz depuis de nombreuses années, **l'animation estivale** permet aux enfants de 5 à 16 ans de pratiquer diverses activités sportives ou culturelles pendant les vacances d'été.

Dans ce cadre, et pour la première fois, nous avons proposé en 2019 **une semaine d'animation autour du bricolage vélo**. Voir ci-contre la présentation extraite du support de communication.

Les enfants avaient pu découvrir le monde de la mécanique, de la réparation des vélos, et du recyclage. Ils avaient ainsi découvert comment est constitué un vélo, comment le réparer, et avaient pu mettre cela en application sur leur vélo.

La dernière journée de la semaine avait été consacrée à une sortie vélo dans Metz sur les aménagements cyclables.

### BRICOLE TON VÉLO

DU 15 AU 19 JUILLET

8-12 ans



Démonter de vieilles bicyclettes, réparer des chambres à air, régler des freins, ou encore effectuer un diagnostic et divers réglages sur un vélo...

la **mécanique du vélo** n'aura plus aucun secret pour les jeunes estivants, accompagnés par l'association **Metz à Vélo**.



En 2020, suite à la crise sanitaire, nous avons dû annuler toutes les animations prévues dans ce cadre.



# Les séniors



Constatant que de plus en plus de personnes retraitées désiraient se remettre au vélo, notamment grâce au vélo à assistance électrique (VAE), nous sommes en contact, depuis 2017, avec le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville de Metz pour mettre en place des animations à destination de ce public.

Metz à Vélo est aussi, depuis 2017, intégrée au dispositif "Pass Avant'âges". La Ville de Metz offre, dans ce cadre, aux séniors de 65 ans et plus, une réduction de 25 € (ou 50 € pour les personnes non imposables) sur un large choix d'activités : sports, loisirs, bien-être, ...

Nous proposons également de l'accompagnement en balade, de la vélocole adulte ou de l'initiation à la mécanique vélo.

## La semaine Bleue

La Ville de Metz propose également un programme d'activités aux séniors durant la Semaine Bleue. Nous y avons intégré une balade à vélo, la découverte de l'atelier et la possibilité de déposer des vélos inutilisés.



En 2020, le dispositif Pass Avant'âges a été poursuivi. Par contre, suite à la crise sanitaire, nous avons dû annuler toutes les animations prévues dans le cadre de la Semaine Bleue.

# Les bourses

# aux vélos

Nous avons organisé en 2020 deux bourses aux vélos :



🚲 L'une en ligne via notre site Internet lors du déconfinement **en mai** : cette opération n'a pas rencontré un grand succès car seulement 15 vélos ont été déposés dont 12 vendus.

🚲 L'autre à la rentrée scolaire, **en septembre**, comme l'année précédente dans la cour de l'école St Eucaire. Les chiffres de dépôts et ventes ont été similaires à ceux des années précédentes : 166 vélos déposés dont 80 vendus.

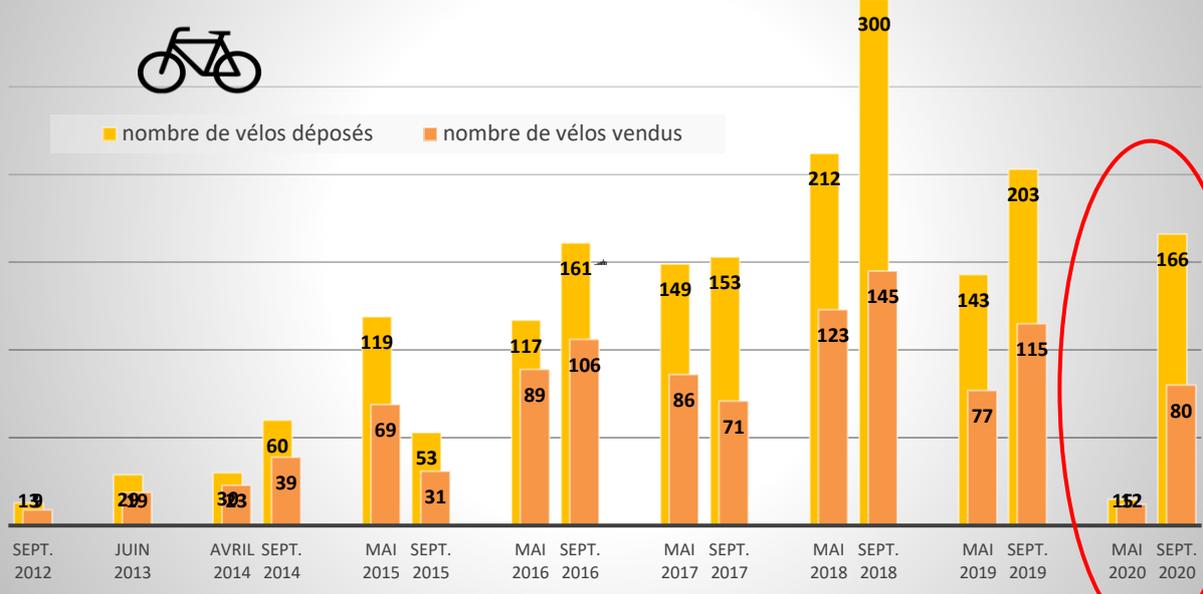




## Bourses aux vélos



■ nombre de vélos déposés ■ nombre de vélos vendus



2020

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés lors de l'organisation et durant les journées de vente.



Samedi 12 septembre 2020

# Le défi

## J'y vais à Vélo

En 2020, le challenge « Allons-y à Vélo » (que nous organisons depuis 2015) a été remplacé par le défi régional « **Au boulot, J'y vais à Vélo** » coordonné par l'association « Vélo Mobilité Active Grand-Est ». Notre association était en charge de l'organisation du défi sur le territoire de Metz Métropole.

Le but est de mobiliser un maximum de personnes à se rendre au travail ou à l'école à vélo. L'objectif à long terme étant de pérenniser les changements de comportement vers une mobilité durable.

Le défi initialement prévu en mai a été reporté en septembre. Les entreprises ou équipes pouvaient s'inscrire directement sur le site. Les participants ont été invités à la soirée de remise des lots prévue le 13 octobre. Cette soirée était précédée par une balade de découverte des itinéraires cyclables installés à la suite des itinéraires temporaires par Metz Métropole

*Plus de 2450€ de lots ! Merci à nos partenaires :*

- 12 bons d'achats d'une valeur de 100€ à 600€ à utiliser chez nos partenaires (Culture Vélo, Loisibike et Véloland) et nombreux autres lots.





**Participation au challenge :**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'établissements	18	27	20	18	38	27
Nombre d'équipes	28	38	41	29	50	30
Nombre de participants	174	280	242	327	478	319

# VÉLO FEST

Arsenal et Trinitaires – 12 + 13 sept.  
entrée libre



Vélo Fest, c'est le premier festival autour du vélo à Metz, de tous les vélos, de toutes ses cultures et ses sous-cultures : deux jours gratuits de festival mêlant cinéma, concerts, échanges, ateliers, initiations et cambouis. Il se donne pour objectif de rassembler un peloton hétéroclite de vélotafeurs, de coursiers, de voyageurs, de maillots jaunes, d'adeptes du pignon fixe, de BMX et de petites roulettes. Vélo Fest est porté par les acteurs qui font les cultures en Moselle : associations, collectifs, artisans, artistes.

Organisé par la Cité Musicale de Metz en partenariat avec Dinlow, Metz à Vélo, Prenons le Guidon, Dynamo, Roule Raoul, Schmirlab, La Face Cachée, Metz Fixed Gear, le Frac Lorraine.



DINLOW



Schmirlab

LA FACE CACHÉE

49 NORD  
6 EST  
FRAC  
LORRAINE

## vendredi 11 sept.

Trinitaires

20h30 – Chapelle

VÉLO FEST

**Projection du film *Why We Cycle***  
**de Arne Gielen**

**et Gertjan Hulster** (proposé par Metz à Vélo)

Ce documentaire néerlandais montre les effets insoupçonnés du vélo sur tout un pays qui a choisi de devenir cyclable.

Metz à Vélo a notamment proposé la projection du film « Why We Cycle » en ouverture le vendredi, une bourse aux vélos le samedi et des ateliers le dimanche.



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons participé en tant que partenaire à « **Metz Rose and Roll Tour** ».

“Rose and Roll “ est une association créée sous l’impulsion de **Marie-Hélène Comazzetto**, qui œuvre pour la prévention et la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. “Rose and Roll” s’engage notamment au profit des femmes malades en situation précaire, par le biais de la Fondation des Hôpitaux Privés de Metz.

Ce nouvel élan solidaire s’est concrétisé par l’organisation d’un événement familial et festif articulé autour de la mobilité douce (vélo, rollers ou trottinettes) et autour du bien-être : le **Metz Rose and Roll Tour** qui a eu lieu le dimanche 4 octobre 2020.

Metz à Vélo a participé à la définition du parcours et aux nombreuses reconnaissances, puis à **la gestion de la sécurisation le jour J**. Des bénévoles étaient placés à chaque intersection afin d’assurer la sécurité. Chaque groupe était également encadré par des bénévoles Metz à Vélo.



# Epluchures

# et bicyclette



En septembre 2018, **une nouvelle remorque de grande capacité** a été acquise (photo ci-dessus). Cette remorque nous sert également pour d'autres activités : transport de vélos et de matériel pour la vélo-école scolaire, récupération de vélos à domicile, transport des déchets de ferraille, etc.

Cinq restaurants sont d'ores et déjà partenaires du projet : L'Arrêt Création, Les Vedettes, le magasin Day by Day, le bar Le Piaf et l'Assiette et le Verre.

En un an, c'est **plus d'une tonne de biodéchets** qui a été collectée.

En plus de participer à la valorisation des déchets, cette action permet de **démontrer que le vélo peut-être aussi un excellent moyen de transport de charges, notamment au cœur des villes.** C'est aussi l'occasion de parler vélo avec le public lors de nos tournées sur la zone piétonne.

Voir également le reportage de Mirabelle TV ici : <http://tinyurl.com/epluchuresetbicyclette>

Du fait de la fermeture des restaurants sur de nombreuses périodes, les tournées de ramassage ont été réduites en 2020.



Figure 1 - Article Républicain Lorrain



Ces actions de formations et de services visent à sensibiliser les employés des entreprises, administrations, associations ou collectivités, afin de favoriser la pratique du vélo au quotidien.

Elles peuvent entrer dans le cadre d'un Plan de Déplacement Entreprise (PDE) ou Plan de Déplacement Administration (PDA).

Le type de prestation est adapté en fonction des demandes et peut intégrer les animations sous les formats suivants :

**Présentation sous forme de conférence** : présentation de l'association Metz à Vélo (notamment les services proposés qui peuvent inciter à utiliser le vélo : balades, ateliers, bourses aux vélos, etc.), pourquoi le vélo ? comment ? où ?

**Proposition de balades** en groupe ou individuelles permettant de découvrir les itinéraires vélo sur l'agglomération : notamment pour les accès à l'entreprise ou à partir de points particuliers comme la gare.

**Atelier mobile** : petites réparations, diagnostics et marquage Bicycode®.

Des quiz rédigés en fonction de l'animation sont souvent distribués pour sonder le niveau de connaissance vis-à-vis du déplacement à vélo et engager des discussions sur son usage.

Le tableau suivant présente les prestations réalisées en 2020 :

Organisme	Date	Type de prestations
Région Grand-Est	17 sept. 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier mobile sur la pause de midi</li> <li>- Marquage Bicycode®</li> </ul>

0134

➤ Se déplacer autrement...  
et respirer  
à Metz Métropole

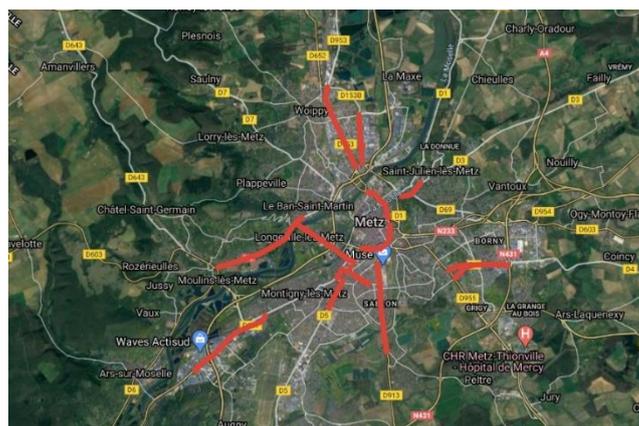
Actions de

concertation

## Mise en place pistes cyclables expérimentales

Lors de la sortie du premier confinement en mai 2020, Metz Métropole a mis en place un certain nombre de voies cyclables expérimentales (pistes, bandes, couloirs-bus). Metz à Vélo a participé au projet sur les points suivants :

- 🚲 participation aux réunions de concertation Metz Métropole
- 🚲 proposition cartographiée d'itinéraires sur environ 25 km de voies (voir ci-contre)
- 🚲 organisation de 4 balades de découverte de ces itinéraires
- 🚲 communication médias pour diffusion de l'information





*Figure 2 – photo-montage - bande cyclable entrée Pont de Verdun (JD Heuze - Metz à Vélo)*

Un ensemble de plans, photos-montages ont ainsi été élaborés par des bénévoles de notre association dont l'illustration ci-dessus qui a été reprise par le CEREMA dans ses publications nationales.

Notre association a également relayé l'information via son site Internet et les réseaux sociaux ainsi que les organes de presse, radio et télévision locales.

**METZ** Transports

## Pistes cyclables : « Les utiliser pour les maintenir »



Metz à Vélo a organisé une balade dimanche matin, pour découvrir les pistes cyclables temporaires. Photo RL/Maury GÖLINI

**Au moment du déconfinement, Metz Métropole a installé sept pistes cyclables temporaires. Rouler à vélo boulevard Paixhans sans craindre de se faire tailler un short, c'est le pied. L'objectif est de pérenniser ces voies cyclables. Ainsi, Metz à Vélo organise des balades pour les faire découvrir.**

**B**oulevard Paixhans, les voitures se sont séparées d'une voie de circulation pour permettre aux cyclistes de rouler, en toute sécurité. « C'est super. Pour se rendre dans le nord de Metz, c'est vraiment pratique. C'était très compliqué avant », assure ce cycliste qui a participé, dimanche 31 mai, à une balade avec les représentants de Metz à Vélo.

L'association a travaillé avec Metz Métropole pour la mise en place de ces sept pistes cyclables temporaires, pour inciter les travailleurs à préférer le deux-roues aux transports en commun et à la voiture, en cette période où la distanciation sociale reste de mise. Mais l'objectif, c'est qu'elles soient pérennisées. « Il faut donc qu'il y ait des vélos dessus », assure Edmond, guide de la balade. « Il y a des pistes, mais on croise encore fréquemment des gens qui roulent sur le trot-

toir, parce qu'ils ont peur. Et ils ne savent pas où passer. »

**Quelques points noirs bientôt améliorés**

L'association propose des circuits pour faire découvrir les trajets les plus sûrs à bicyclette.

Départ, cette fois, au pied de la Maison du vélo, rue de la Base Seille. En route sur la piste cyclable existante qui passe devant le gymnase Fournier. Et hop, une voie est réservée **boulevard Paixhans, puis sur le pont des Grilles et le boulevard Paixhans**. Tout roule jusqu'à l'UEM, où la piste s'arrête. « Nous allons matérialiser le passage, pour que les gens traversent le pont Tiffroy », détaille Guy Cambianica, adjoint à la mobilité de Metz, qui était de la balade. Tout n'est pas encore parfait mais des améliorations ne sauraient tarder. Des tracés de couleur supplémentaires devraient être faits.

Près de la place Saint-Thi-

ébault, les voies de bus des rues de Neufbourg et François-de-Curet sont devenues cyclables (comme le quai du Rimpfort). Très pratique depuis la place Mazelle.

Passage ensuite **rue Charlemagne, puis avenue Foch** (où une voie pour voitures a aussi été supprimée). Au carrefour, direction la rue Vauban. « Là, il y a un point noir, à cause des voitures qui sortent de la trémie à vive allure. Il faut que les automobilistes lèvent le pied. C'est aussi ça, l'objectif du vélo, cela fait ralentir les voitures. »

Dans le quartier Sainte-Thérèse, **rue du Général-Franiette**, une piste centrale a été créée. Mais son accès, par le rond-point du lycée Jean-XXIII, laisse perplexe. « C'est quand même très dangereux. Personne ne l'utilise », assure une riveraine qui préfère la bande cyclable de la **rue de Nancy**. Accessible, en deux coups de pédale.

L.L.

“ Il y a des pistes, mais on croise encore fréquemment des gens qui roulent sur le trottoir, parce qu'ils ont peur. Et ils ne savent pas où passer. ”

Edmond, de Metz à vélo

Figure 3 - Article Républicain Lorrain du 2 juin 2020



## Baromètre des villes cyclables

Notre association a relayé au niveau local le résultat du baromètre des villes cyclables que la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) organise maintenant tous les 2 ans. Les communes de Marly et Montigny-lès-Metz ont ainsi intégré le baromètre en plus de la Metz qui était déjà représenté lors du sondage précédent.

**MARLY** Circulation

# Marly intègre le baromètre des villes cyclables

**Pour la première fois, Marly et Montigny-lès-Metz ont rejoint le classement des villes cyclables établi par la Fédération des usagers de la bicyclette (FBU). Les notes ne sont pas terribles. Mais elles prouvent surtout, encore et toujours, un intérêt croissant des usagers pour le deux-roues !**

Pour la première fois, Marly intègre le baromètre des villes cyclables, établi par la Fédération des usagers de la bicyclette (FBU). Il vient d'être en mis en ligne, sur le site internet Parlons Vélo.

Ce classement national est édité grâce à des notes et des commentaires, fournis par les cyclistes habitués à circuler dans la commune. Metz faisait, depuis le début, parti du classement. Elle a donc été rejointe, pour la première fois, par Marly mais aussi Montigny-lès-Metz, parmi 678 villes de France.

### Quelles notes ?

Les notes attribuées ne sont pas terribles. On sait l'internaute plutôt critique. Mais il n'y a pas de débat : tous les acteurs s'accordent sur le fait qu'en la matière, il y a encore du boulot. Les modes de circulation doux et les aménagements, désormais compétence de Metz Métropole, seront l'une des principales thématiques de la campagne municipale, partout.

C'est d'ailleurs l'objectif de la fédération, qui met en ligne un questionnaire à destination des candidats. Ce questionnaire a été élaboré par les associations locales, pour être le plus précis possible et tenir compte des enjeux du

terrain. Les usagers qui commentent ne sont pas tendres. Marly obtient notamment un 2,01/6 pour le confort de circulation et 2,21/6 pour la sécurité. Côté commentaires, les usagers estiment que « les portions de pistes hors Marly sont mieux que celles intra-muros, le centre n'est pas du tout adapté ».

Un autre ajoute : « Habitant de Marly, dans un quartier excentré, il n'est pas possible de rejoindre les différentes pistes cyclables de la ville, des villes voisines et des grands axes cyclables sans passer par les grands axes routiers, ce qui est impossible avec les enfants. »

### Un intérêt croissant

L'autre enseignement de ce baromètre, c'est l'intérêt croissant des gens pour le vélo.

Pour figurer dans ce listing, il faut que plus de 50 usagers aient apporté des appréciations sur la commune. C'est la première fois que Marly y figure, avec ces 74 réponses reçues. « C'est un classement participatif. Le fait qu'il s'étende aux communes voisines de Metz est intéressant puisque c'est toute la logique d'un plan de circulation », insiste Hervé Ribon, le président de Metz à Vélo.

Les cyclistes veulent aller d'un point A à un point B. « Par exemple, la zone d'Augny va être équipée.

Mais circuler à Montigny lès Metz est très stressant. Il faut une continuité. Et on sait que les équipements créés sont immédiatement utilisés. En matière d'investissement public, ça marche. » D'où l'intérêt, pour les usagers et les associations, de sensibiliser les décideurs de demain.

L.L.



La Fédération des usagers de la bicyclette incite les candidats aux élections à répondre, aussi, au questionnaire. Photo RL/Anthony PICORE

Trois communes ont été classées (50 réponses au minimum) sur Metz Métropole au baromètre 2019 :

- **Metz** : 684 réponses (dont 640 de cyclistes), soit 5,8 pour 1000 habitants ;
- **Montigny-lès-Metz** : 67 réponses (dont 62 de cyclistes), soit 3,09 pour 1000 habitant-e-s ;
- **Marly** : 74 réponses (dont 64 de cyclistes), soit 7,36 pour 1000 habitants.

Figure 4 - Article Républicain Lorrain - 8 mars 2020

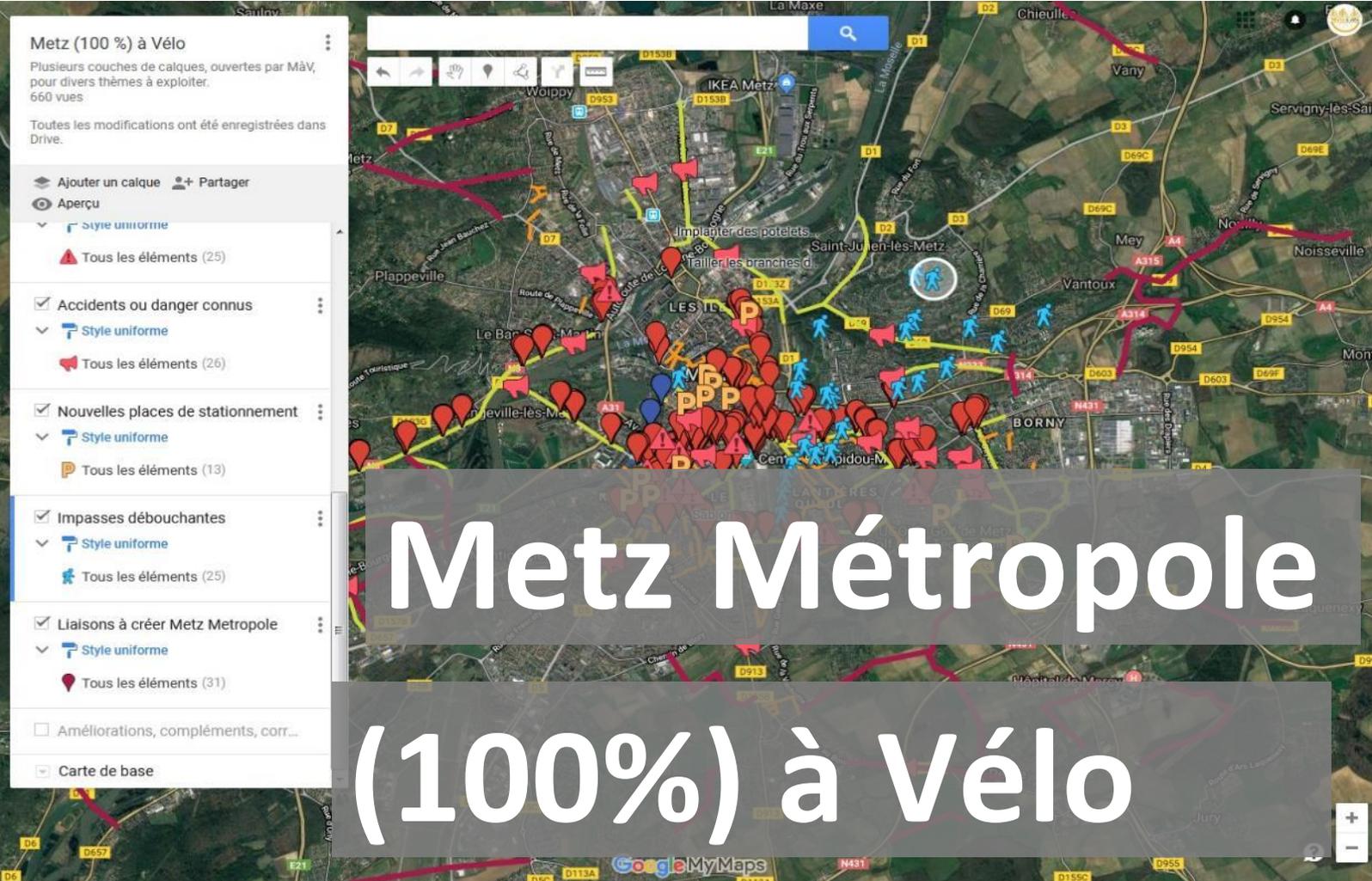


## Opération « Parlons Vélo » pour les municipales 2020

Durant la période pré-électorale, nous avons invité les candidats sur deux actions principales :

- 🚲 **Un débat en matinée**, aux Recollets, fin janvier, durant lequel les candidats étaient invités à présenter leur programme relatif à l'usage du vélo sur leur commune.
  - ⇒ Un compte rendu détaillé avait ensuite été diffusé sur nos supports de communication et aux différents médias.
  
- 🚲 **Une sortie intitulée « cyclo-municipale »** où nous avons invité les candidats à partager un itinéraire cyclable sur le terrain afin de les sensibiliser aux différentes problématiques de circulation avec un vélo.

Nous avons également invité les candidats à se positionner sur un ensemble de mesures spécifiques à l'usage du vélo sur la métropole via le site Internet mis en place par la FUB pour cet effet. Un manifeste de 3 pages avait également été rédigé pour sensibiliser les candidats à l'usage du vélo (disponible en téléchargement sur le lien ci-dessous : <https://municipales2020.parlons-velo.fr/manifeste/download/20776>).



Depuis quelques années, Metz à Vélo regroupe sur une carte l'ensemble des éléments d'infrastructures cyclables qu'il serait souhaitable de réaliser ainsi que les points dangereux ou les points d'entretien.

Cette carte est composée des 10 calques suivants :

-  Liaisons temporaires (proposition d'itinéraires cyclables expérimentales)
-  Développer le linéaire
-  Itinéraires Jalonnés
-  « Cédez le passage cycliste » aux feux
-  Services vélos (existants / à créer)
-  Liaisons à créer sur Metz Métropole
-  Améliorations, compléments, corrections, réfections
-  Accidents ou dangers connus
-  Carte des temps de parcours
-  Parcs à vélos et arceaux

Cette carte est accessible sur internet via le lien ci-dessous :

<https://tinyurl.com/MM100pour100aVelo>



## Participation au CODEV (COncil de DEveloppement durable) de Metz Métropole

Le CODEV a pour mission d'alimenter la réflexion des élus par la production d'avis ou de rapports sur l'aménagement du territoire et les services à rendre aux habitants. Son action s'inscrit dans le temps avec, pour référence, les trois domaines clés du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.



Le CODEV de Metz Métropole est composé de **80 bénévoles** issus de différents milieux. Une fois par an, les travaux du CODEV sont présentés en Conseil Métropolitain. Tout au long de l'année, les différents rapports sont transmis aux conseillers. Chaque rapport fait l'objet d'une réponse écrite de Metz Métropole. Le CODEV a été renouvelé fin 2018. Metz à Vélo y est représentée au titre d'association.

Les membres du CODEV sont également invités à diverses présentations relatives aux plans d'évolution de la métropole, tels que le **Plan Climat Air et Énergie Territoriale (PCET)** ou le **Plan de Déplacement Urbain (PDU)**, ce qui permet d'être informé des évolutions planifiées ou en cours de planification.

Les travaux du CODEV sont répartis sur plusieurs ateliers dont un **atelier « mobilité »**. Celui-ci existe depuis 2017 et a suivi la progression des travaux du **Plan de Déplacement Urbain**. Cet atelier a notamment impulsé une étude spécifique à propos de la relation entre exclusion sociale et les mobilités. Un avis a également été remis sur le **Schéma Directeur Cyclable de la métropole** et sur le **Plan de Déplacement Urbain**.



## Participation aux Comités de Quartiers

Des membres de l'association représentent Metz à Vélo sur différents comités de quartiers de la Ville de Metz.

Nous défendons l'usage du vélo lors des nombreuses réunions qui ont lieu tout au long de l'année. Nous soumettons également des projets ou assistons des habitants à déposer le leur, notamment en ce qui concerne le stationnement vélos qui reste de la compétence des communes.

### Budget participatif

De nombreuses demandes du budget participatif concernent des équipements favorisant les déplacements actifs : parkings vélos, itinéraires vélos et piétons, ... :

<p>4 mai 2020</p> <p><b>Plantations ou parking vélo.</b></p> <p>Centre-Ville</p> <p>A l'étude</p>	<p>22 avril 2020</p> <p><b>Vélos et voitures</b></p> <p>Centre-Ville</p> <p>A l'étude</p>	<p>28 mars 2020</p> <p><b>Stationnement vélo aux abords des passages piétons</b></p> <p>Tous les quartiers</p> <p>A l'étude</p>
<p>24 mars 2020</p> <p><b>Un abri à vélo pour les écoles</b></p> <p>Magny</p> <p>A l'étude</p>	<p>20 mars 2020</p> <p><b>Implanter des parkings-vélo devant les commerces et les services</b></p> <p>Nouvelle Ville</p> <p>A l'étude</p>	<p>19 mars 2020</p> <p><b>Rails pour vélo</b></p> <p>Tous les quartiers</p> <p>A l'étude</p>
<p>19 mars 2020</p> <p><b>Pompes à vélo</b></p> <p>Tous les quartiers</p> <p>A l'étude</p>	<p>14 mars 2020</p> <p><b>Station modulaire de recharge solaire de vélo électrique</b></p> <p>Centre-Ville</p> <p>A l'étude</p>	<p>10 mars 2020</p> <p><b>Parkings à vélo</b></p> <p>Tous les quartiers</p> <p>A l'étude</p>
<p>5 mars 2020</p> <p><b>Piste d'apprentissage du vélo</b></p> <p>Tous les quartiers</p> <p>A l'étude</p>	<p>18 février 2020</p> <p><b>Installer des garages à vélos dans les écoles de la ville</b></p> <p>Tous les quartiers</p> <p>A l'étude</p>	<p>17 février 2020</p> <p><b>Stationnements sécurisés pour les vélos</b></p> <p>Sablon</p> <p>A l'étude</p>
<p>15 février 2020</p> <p><b>Stationnements vélo</b></p> <p>Tous les quartiers</p>		



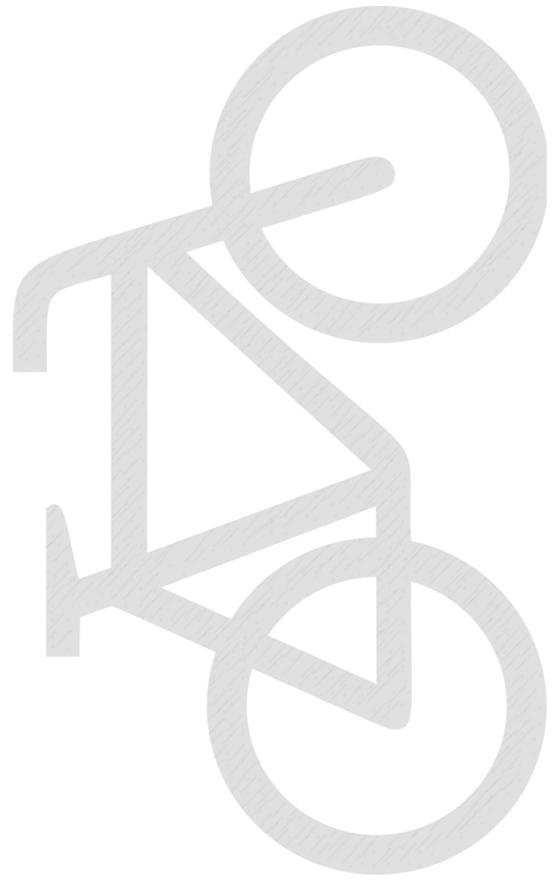
## Participation aux rencontres régionales ou nationales

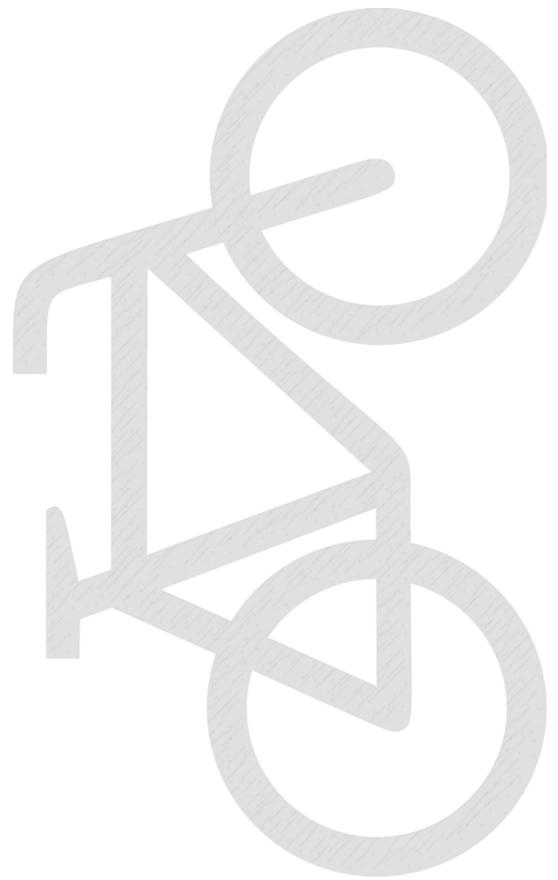
Les salariés ou bénévoles de l'association participent régulièrement à différentes rencontres régionales ou nationales, aussi bien pour s'informer que parfois également présenter nos actions locales. En 2020, de nombreux rendez-vous ont été annulés

Nous avons ainsi participé à la rencontre suivante :

 Les journées **référents Heureux Cyclage** les 17 et 18 octobre, à Grenoble :

Ces rencontres ont lieu chaque année pour discuter et échanger à travers des tables rondes et ateliers.





# Metz à Vélo

## Maison du Vélo

**3 avenue Leclerc de Hauteclocque**

**57000 METZ**

Tél : 03 55 80 92 91

Contact : [info@metzavelo.fr](mailto:info@metzavelo.fr)

<http://www.metzavelo.fr>

[twitter.com/metzavelo](https://twitter.com/metzavelo)

<http://www.facebook.com/pages/Metz-à-Vélo/119795988053739>

Président :	<b>Hervé RIBON</b>	<a href="mailto:info@metzavelo.fr">info@metzavelo.fr</a>
Communication :	<b>Marie MADEC</b>	<a href="mailto:marie.madec@metzavelo.fr">marie.madec@metzavelo.fr</a>
Atelier :	<b>Arnaud FONTAINE</b>	<a href="mailto:atelier@metzavelo.fr">atelier@metzavelo.fr</a>
Vélo-école	<b>Julien DOH</b>	<a href="mailto:veloecole@metzavelo.fr">veloecole@metzavelo.fr</a>